

EXTRAIT du REGISTRE **des Délibérations du Conseil Municipal**

OBJET : Avance sur subvention accordée à l'association 4L TROPHY - ISBS en 2024

Séance du 31 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trente et un janvier à dix-huit heures et trente-cinq minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le vingt-cinq janvier deux mille vingt-quatre.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 22

BEVOZ Sébastien, BILLON-BERTHET Claire, BORGEOT Joël, BOURGEAIS Didier, BOYER Corinne, BROCHET Olivier, CHAPUIS Gérard, CORTINOVIS Bernard, CRETIER Humbert, DOMINGUEZ Solange, DRHOVIN Jacques, EMIN Philippe, FUMEX Jacques, GENOD Patrick, GUILLERMET Maria, LALLEMENT Alexandre, LIEVIN Karine, MARTINE Christine, MASSIRONI Alain, MERMILLON Eliane, PERILLAT Marie-Hélène, ROSIER Nicole

Membres absents excusés avec pouvoir : 6

CYVOCT Jean-Michel pouvoir à Monsieur Bernard CORTINOVIS, FORAY Gaëlle pouvoir à Madame Corinne BOYER, LEMOINE Gilbert pouvoir à Madame Christine MARTINE, LYAUDET Stéphane pouvoir à Monsieur Le Maire, PERNOD BEAUDON Stéphanie pouvoir à Monsieur Didier BOURGEAIS, ZANI Sonia pouvoir à Madame Karine LIEVIN

Membres absents excusés, sans pouvoir : 1

LYAUDET (MARIN) Jessie

Secrétaire de séance : Madame Nicole ROSIER

En présence de 22 conseillers, 6 pouvoirs ayant été déposés, soit 28 votants,

Monsieur le Maire présente la demande de l'association « 4 Lettres Trophy -ISBS ». L'association porte des projets humanitaires et solidaires. Elle sollicite la Commune pour une participation au projet de raid humanitaire, réalisé en 4L, permettant d'acheminer du matériel scolaire et paramédical pour les enfants du sud marocain via l'association « Enfants du Désert » et de soutenir l'action de la Croix Rouge française, Cap Eco Solidaire et Surfrider Foundation Maroc.

Il propose d'allouer une avance sur subvention de 300 €, sans attendre le vote du budget, à l'association 4L TROPHY - ISBS, puisque le projet de raid humanitaire soutenu se déroule durant le mois de février 2024.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, avec 26 voix POUR et 2 ABSTENTIONS de Corinne BOYER et le pouvoir de Gaëlle FORAY, des membres présents et représentés,

- **DECIDE** d'attribuer à l'association 4L TROPHY - ISBS l'avance sur subvention telle que citée ci-dessus, soit un versement de 300 € dans l'attente de l'adoption du budget,
- **PRECISE** que les crédits correspondants seront prévus au chapitre 65 – compte 65748 subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé,
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire, Philippe EMIN

